



**Assurance R.C.P.**  
GRAS SAVOYE Département Sport et Évènement  
Immeuble Quai 33 33/34 quai De Dion Bouton -  
CS70001 – 92814 Puteaux  
Tél. : 09 72 72 01 19  
[ffrandonnee@grassavoie.com](mailto:ffrandonnee@grassavoie.com)  
Contrat n° : 41789295M / 0002

**Garantie financière:**  
GROUPAMA Assurance-crédit & Caution  
132 rue des Trois Fontanot 92000 Nanterre  
Tel 33(0)149313131  
contrats. n° 4000716162 /0




Les Randonneurs Dracéniens  
55 Rue du 4 septembre  
83300 DRAGUIGNAN  
04 94 68 72 35  
[randonneurs.draceniens@gmail.com](mailto:randonneurs.draceniens@gmail.com)

Draguignan le 21 avril 2022

## NOTICE D'INFORMATION

### Séjour Randonnées à CHAMONIX autour du Mont-Blanc Du samedi 3 au vendredi 9 septembre 2022

 **La sortie est ouverte aux adhérents de l'Association, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRandonnée 2021/2022 avec assurance RC ou plus. Ouverture possible à d'autres licenciés FFRandonnée avec licence 2021/2022 avec assurance RC ou plus, ou d'un titulaire du « Pass-Découverte » dont la validité couvre la totalité du séjour.**

Nombre de participants : 30 personnes avec 8 voitures.  
Dates : Du samedi 3 au vendredi 9 septembre 2022

Déplacements : voitures personnelles avec co-voiturage

#### **PROGRAMME :**

Les participants, muni de leur pique-nique pour le samedi midi, sont attendus au village de vacances « Les Econtres » VTF Chamonix Haute Savoie. A partir de 17h. Pour un apéritif de bienvenue puis dîner.

Les quatre randonnées prévues, de l'ordre de 3 à 6h de marche, et de 300 à 700m de dénivelé, permettront de découvrir la vallée de Chamonix. L'aiguille du midi et la mer de glaces.

Le quatrième jour, journée libre, petit déjeuner buffet, repas du midi, dîner, animations.

Fin de séjour le septième jour vendredi 9 septembre départ de Chamonix pour retour à Draguignan en covoiturage, chambres libérées avant 10h.

#### **HEBERGEMENT :**

L'hébergement sera assuré dans le village de vacances « Les Econtres » 139 Rte des Drus 74400 Chamonix-Mont-Blanc. Tél : 04.50.53.20.17. Mail : [vtfchamonix@vtf-vacances.com](mailto:vtfchamonix@vtf-vacances.com), qui assurera la fourniture des repas, avec pique-nique pour le déjeuner du midi.

#### **COÛT DU SEJOUR :**

Le coût du séjour est fixé à **498 €** par personne prix ferme et définitif non révisable, en pension complète, en chambre double.

Supplément pour chambre individuelle : **102,00 € pour le séjour.**

#### **Ce prix comprend :**

Siège : S.M.A. D Centre Joseph COLLOMP Place René CASSIN 83300 DRAGUIGNAN TEL. 04 94 68 72 35 Mail : [randonneurs.draceniens@gmail.com](mailto:randonneurs.draceniens@gmail.com) Site internet : <https://www.randonneurs-draceniens.fr/> NR DE SIREN : 424 123 974- NR ETABLISSEMENT APS : 08308ET0040 - NR AGREMENT SPORT : 83-S1918 Immatriculation Tourisme n° IM075100382.de la Fédération Française de Randonnée Pédestre, Siret : 42403217500012 Agréée par les Ministères de la Jeunesse et des Sports et de l'Environnement Membre de Comité National Olympique et Sportif Français

- ✓ L'apéritif de bienvenue
- ✓ L'hébergement en chambre double avec sanitaire complet (lits faits et linge de toilette fourni)
- ✓ La pension complète (boisson à table, café au déjeuner), du dîner du 1er jour au petit-déjeuner du jour du départ, incluant au moins un dîner régional au cours du séjour
- ✓ Les prestations prévues au programme (droits d'entrées, visites,...)
- ✓ L'encadrement des randonnées par un accompagnateur diplômé : 1 accompagnateur par groupe de 9 personnes minimum et 12 personnes maximum.
- ✓ Les déjeuners à l'extérieur prévus au programme (boissons incluses),
- ✓ Les animations de soirées.
- ✓ L'accès aux infrastructures: (ex : espace forme avec sauna, hammam et spa)
- ✓ La taxe de séjour.
- ✓ Les pourboires

**Ne sont pas compris :**

- L'assurance non obligatoire mais recommandée, les frais personnels,
- Le pique-nique de l'aller et du retour.
- Le co-voiturage à régler en fin de séjour
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris"

**INSCRIPTIONS :**

**Les personnes intéressées sont invitées à s'associer, deux par deux, en vue d'occuper des chambres à 2 lits, préalablement à leur pré-inscription**

**ATTENTION :** le nombre de chambres individuelles est limité.

S'il est décidé de réaliser ce séjour, l'Association proposera aux préinscrits un Bulletin d'Inscription. Votre inscription deviendra définitive après signature et renvoi de ce Bulletin sous 8 jours. Le chèque de réservation sera affecté au règlement de l'acompte.

**ASSURANCES FACULTATIVES :**

Vous aurez la possibilité de souscrire, lors de l'inscription définitive, aux assurances individuelles facultatives au moyen du bulletin de souscription assurances joint à notre envoi.

**PAIEMENTS :**

1<sup>er</sup> acompte de 160€/pers en ch. double 190€ en ch. indu. Date limite 27 avril 2022

Primes d'assurance (facultatives) lors de l'inscription.

Solde du séjour avant le 19 juillet 2022

Avant le départ, possibilité d'annuler son inscription selon les conditions ci-dessous ou de se faire remplacer.

Les primes des assurances souscrites et les contributions EIT et UEIT seront systématiquement dues.

**Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre de l'Association**

**DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS :**

Les participants sont invités à se regrouper, par affinité, pour viser à constituer des équipages de 3 à 4 personnes par véhicule. Déplacement d'environ 1000 kms comprenant aller-retour+ trajets sur place.

Chaque équipage constitué gèrera la contribution de chacun au frais du déplacement. (Trajet A-R et trajets sur place)

**FRAIS DE RESOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION :**

**Le voyageur peut annuler son voyage à tout moment aux conditions financières suivantes :**

76 jours avant l'arrivée retenu de 15% du montant total du séjour.

Entre 15 et 30 jours de l'arrivée retenu de 30% du montant total du séjour.

Entre 9 et 15 jours de l'arrivée retenu de 50% du montant total du séjour.

Moins de 15 jours de l'arrivée retenu de 100% du montant total du séjour.

**DIVERS :**

Une réunion des participants, pourra être organisée vers la fin août 2022.

A cette occasion un dossier sera remis aux conducteurs.

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables à la Permanence de l'Association ou sur le site de l'association <https://www.randonneurs-draceniens.fr/>